

## Etat civil

### Mariage

Stéphanie BRIDARD et  
Mathieu CARLINI  
le 10 juin

Claudine MAS et Bruno  
BORIES  
30 septembre

### Naissance

Nyna NIEPCERON  
LAMOTHE  
22 octobre

### Décès

Stéphane TESSIER  
13 mars

Paule GLEYAL née  
CAVARROC  
3 septembre

Nicole TRIVIAUX née  
COULY  
17 septembre

Jean-Marc MERCIER  
25 septembre

Irène MAGNÉ née  
DELFAU  
1er octobre

Adeline DELMAS  
3 décembre

Christian GATTO  
9 décembre

## Le mot des élus

Les 3 années écoulées ont vu la concrétisation des engagements que nous avons pris en 2020.

Le projet du café associatif est devenu réalité et tous les espédaillacois connaissent aujourd'hui l'Oustal dans lequel ils aiment à se retrouver.

La boîte à livres et l'aire de jeux ont été mises en place pour la plus grande joie de nos plus jeunes concitoyens.

Les circuits de randonnée ont été enrichis de nouveaux parcours et le marché d'été du vendredi fait désormais partie de la vie du village.

Au printemps seront terminés les travaux de rénovation du cœur de village et l'adressage avec la pose des panneaux et des numéros.

Les travaux de l'ancien logement des instituteurs au dessus de la salle polyvalente vont débuter en janvier.

2023 a bénéficié d'un panel remarquable d'animations grâce au dynamisme des habitants et de nos associations.

Pour que perdure cette situation, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Alors, vous avez une idée, un projet, ou juste envie de donner un coup de main ? N'hésitez pas, connectez-vous sur le site [www.espedaillac.fr](http://www.espedaillac.fr) pour trouver les coordonnées des associations ou appelez la mairie et faisons qu'ensemble, Espédaillac reste un village dynamique et agréable à vivre.

Bonne année et bonne santé à tous !

## Nouveaux arrivants

Marion LABROUSSE et Jonathan  
BARRON  
Route du Bourg

Olivier et Corinne GREZIS  
Chemin de la Casse Rouge

M. et Mme LEMERCIER  
Le Pouzarnel

M. et Mme MARX  
Le Pouzarnel

Arthur BOULET et Lara PETERSEN  
Mas de Mérigues

M. Robert LANDES  
Route du Bourg

M. et Mme COUTELAN et Néo  
Combe Rouge

## L'adressage (en bonne « voie » !)

La loi 3DS impose désormais à toutes les communes la dénomination des voies et lieux-dits ainsi que leur numérotation. Cela facilitera les livraisons de courriers et colis, l'acheminement des réseaux (principalement la fibre), ainsi que l'accès des secours en cas d'urgence. C'est le conseil municipal qui a en charge cette mission.

Cette opération a été lancée dans notre commune au premier trimestre 2023 et les différents devis de prestataires extérieurs ont amené le conseil municipal à réaliser lui-même cette opération économisant ainsi plus de 7000 €.

Après plusieurs après-midi studieuses en petit groupe, les différentes voies d'ESPEDAILLAC ont été identifiées et des noms attribués en fonction des noms de lieux-dits existants. Il a été fait le choix d'appeler « Route de ... » toutes les voies départementales et « Chemin de... » ou « Impasse de... » toutes les autres voies. Une proposition des appellations a été présentée aux habitants en réunion publique. Chacun a pu s'exprimer et certains noms de voies ont pu évoluer ou changer avant d'être entérinés définitivement par le conseil municipal.

Ce sont donc 51 voies qui ont été tracées sur la plateforme MESADRESSES.GOUV et 281 numéros qui ont été positionnés et géolocalisés pour repérer chaque habitation ou bâtiment public et ces informations seront portées à la connaissance de tous les opérateurs de GPS. C'est le système métrique qui a été retenu pour placer chaque numéro, c'est-à-dire que la numérotation correspond à la distance en mètre du début de la voie jusqu'à l'entrée de chaque lieu à identifier.

Le choix des panneaux indiquant les voies ainsi que leurs supports est en cours et sera très prochainement validé pour un montant d'environ 11000 €. Ils seront ensuite mis en place par les services techniques du Grand Figeac (environ 2500 €), la distribution des numéros pourra être organisée et chacun devra placer le sien à son gré, sur son portail, son mur, sa porte, sa boîte aux lettres... Chaque habitant recevra une attestation de changement d'adresse.

Cette opération devrait être achevée avant l'été 2024.

## Pluviométrie de l'année 2023

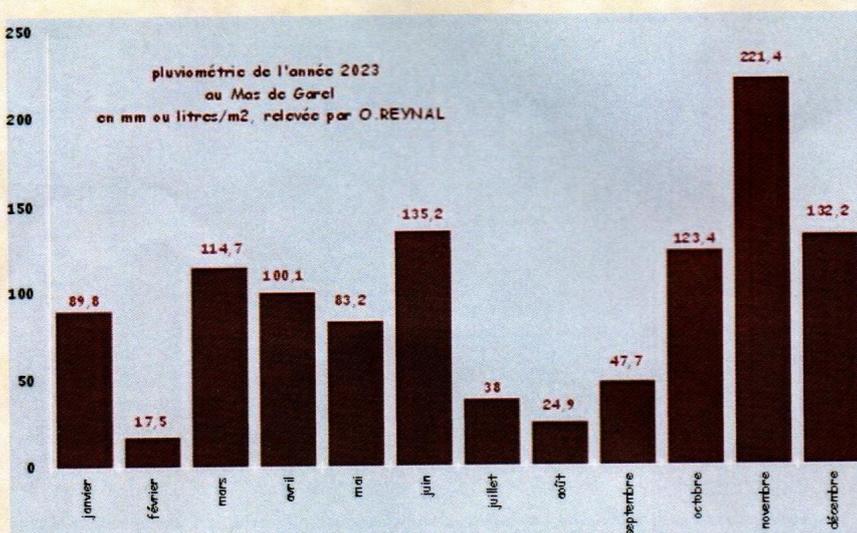


Image du Lac Grand le 17 octobre 2023, la veille de la reprise des précipitations

**Quelques chiffres :** avec 1128 mm l'année 2023 est la plus pluvieuse depuis 1990. La moyenne annuelle est de 894 mm. Le mois de novembre a été le plus arrosé avec 221 mm. Il a plu au cours de 137 journées avec 8.2 mm de moyenne. Entre le 18 octobre et le 31 décembre il est tombé 477 mm, soit 42 % du total annuel. Entre le 04 août et le 17 octobre il n'est tombé que 53.8 mm.

## Un Itinéraire de Grande Randonnée de Pays « Vallées et Causses du Quercy »

Prenant en compte l'existence dans le passé du sentier des moines qui reliait Rocamadour à l'abbaye de Marcilhac sur Célé et l'intérêt de la mise en place d'un itinéraire de randonnée entre Rocamadour et Saint Cirq Lapopie, les maires du secteur ont engagé une réflexion qui a conduit au projet de mise en place du sentier de randonnée de pays le G R P.

Dans le courant de l'année 2024 un nouveau circuit de grande randonnée verra donc le jour dont l'itinéraire passera par notre village.

Ce circuit d'une longueur totale d'environ 166 km, comporte 3 boucles permettant une itinérance de deux à onze jours.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un « tourisme durable », c'est-à-dire soutenable par les générations futures, car non orienté vers le tourisme de masse, mais plutôt vers un tourisme de proximité par la création de circuits courts s'adressant à tous les publics.

1. Le chemin des vallées sèches (39 km) : Gramat, Rocamadour, Couzou, Carluçet, Le Bastit.
2. Le chemin des moines (91 km) : Gramat, Issendolus, Flaujac gare, Saint-Simon, Sonac, Assier, Livernon, Grèzes, Brengues, Saint-Sulpice, Espédaillac, Reilhac, Le Bastit.
3. Le circuit des deux vallées (64 km) : Cajarc, Saint-Chels, Marcilhac-sur-Célé, Saint-Sulpice Brengues, Espagnac-Sainte-Eulalie, Corn, Bousac, Bédouer, Gréalou.



## Des travaux à prévoir à l'Eglise

Élément remarquable de notre patrimoine communal, l'Eglise Saint Blaise nécessite des travaux de rénovation :

- Travaux d'urgence sur la toiture
- Réfection à terme de la partie centrale de la toiture
- Remplacement d'une fenêtre et d'une porte à la sacristie
- Travaux de maçonnerie à la sacristie, et sur le pignon ouest
- Réparation des vitraux, certains d'entre eux étant endommagés

Le coût total de ces travaux s'élèvera à environ 75 000 €.

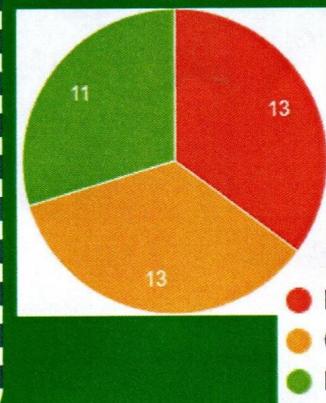
Des financements vont être sollicités auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

Une souscription sera également lancée auprès de la fondation du patrimoine.

Ces différents travaux, hormis ceux urgents sur la toiture, seront probablement réalisés en 2025.

## Urbanisme

En 2023, 37 dossiers d'urbanisme ont été déposés :



## Remise en état de la fontaine de Ginouillac

Ce point d'eau public est parmi les plus importants de la Commune. Ces abords étaient en mauvais état : l'abreuvoir était rempli de cailloux provenant du muret situé en arrière et la pompe avait été enlevée et gisait dans cet amas. Cette année deux interventions successives de quelques bénévoles ont permis de nettoyer l'abreuvoir, rebâtir le muret en pierres sèches et de replacer la pompe à son emplacement d'origine après restauration . Voici quelques photos :



L'abreuvoir en pierres de taille est long de 9.60 m et comporte 3 pierres de lavoir.